

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN
DU 17 JUIN 2014 A LA MAIRIE DE RUSSIN**

Présents : M. Alain Hutin, Maire,
Mme Suzanne Serafini, M. Olivier Favre, adjoints,
M. Rinaldo Amacker, fiduciaire

Mmes Sylvie Desbaillet et Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier,
Claude Membrez, Pierre-Alain Wohlers conseillers municipaux
Excusé : M. Daniel Sandmeier, conseiller municipal

Procès-verbal: Mme Marilène Demierre

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 13 mai 2014
2. Informations de la mairie
3. Fête des promotions
4. 1^{er} Août
5. Repas estival
6. Bénin - partenariat
7. Offre d'achat du système téléphonique– délibération
8. Divers

M. Hutin ouvre la séance à 19h00 souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée et excuse M. Daniel Sandmeier actuellement en déplacement.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15 AVRIL 2014

Le procès-verbal de la séance du 13 mai 2014 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. INFORMATION DE LA MAIRIE

2.1 Collection de guides « Le développement durable au détour du chemin »

Chaque conseiller reçoit ce jour de l'ASDD, Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève, un programme de sensibilisation de la population genevoise aux principes du développement durable et à leur application concrète, notamment à travers la réalisation d'une collection de guides de promenades intitulées « le développement durable au détour du chemin ».

2.2 Anniversaire de Mme Bühler

Remerciements de la famille de Mme Augusta Bühler à l'occasion de son 107^{ème} anniversaire (doyenne du Canton).

Monsieur le Conseiller d'Etat François Longchamp est venu lui présenter les honneurs des autorités le 26 mai 2014.

2.3 Etat civil Meyrin - Mandement

Une convention intercommunale d'arrondissement de l'état civil Meyrin – Mandement a été signée le 07 mai 2014, elle entre en vigueur le 1^{er} juillet 2014. L'arrêté du Conseil d'Etat du 11 juin 2014 valide cette décision.

2.4. Nomination du caporal Frédéric Gaillard au grade de lieutenant

Le caporal Frédéric Gaillard a suivi l'école d'officier sapeurs-pompiers qui s'est déroulée du 31 mars au 10 mai 2014 ; ce dernier est nommé au grade de lieutenant par le Conseil d'Etat.

2.5. Programme de législature 2014 – 2018 du Conseil d'Etat

Le programme de législature 2014 – 2018 du Conseil d'Etat est à la disposition des personnes intéressées à la mairie.

2.6 Route des Molards - Russin

Un rapport d'expertise de l'entreprise Ertec relative à l'étude de la route des Molards peut être consulté à la mairie.

2.7. Diffusion des matchs de la Coupe du monde

La Mairie a adressé un courrier demandant l'autorisation de la projection des matchs de la coupe du monde au Service du Commerce de l'Etat de Genève.

2.8 Protection de la végétation

M. Daniel Sandmeier qui a participé au cours du buis l'année dernière avec M. Alvaro Marques prendra les mesures nécessaires qui s'imposent pour combattre les chenilles processionnaires, le feu bactérien, et le cynips du châtaigner qui ravagent certaines régions.

2.9 Festival Champêtre des Arts Vivants

Très belle fréquentation pour ce festival, l'emplacement était très bien aménagé. Le choix important du programme susceptible d'intéresser un public de 3 ans à 77 ans a été couronné de succès.

2.10 Illustré

Le journal l'Illustré effectuera un reportage sur Russin durant l'été, dans le cadre de « Mon plus beau village » durant l'été.

2.11 Rapport administratif

Les noms du comité pour l'adjudication du mandat de l'architecte pour la réalisation du parking ont été intégrés.

3. PROMOTIONS

Le rendez-vous pour gonfler les ballons est prévu à 14h30 au local des pompiers de Dardagny.

Le cortège partira du château de Dardagny à 15h30 et la cérémonie officielle débutera à 16h15.

M. Sandmeier, absent ce jour-là, est d'ores et déjà excusé.

4. 1^{er} AOÛT

Le programme du 1^{er} Août parviendra en tous-ménages début du mois de juillet.

5. REPAS ESTIVAL

Notre traditionnel repas estival offert par la commune et préparé par les conseillers municipaux et leurs conjoints aura lieu le dimanche 24 août 2014. Notre agape se déroulera au bord de l'Etang Paul Géroutet, près de l'observatoire « La Guignette », aux Teppes du Biolay. Pour les plus courageux, départ à vélo ou à pied de la mairie à 11h30.

6. BENIN - PARTENARIAT

Une demande de partenariat entre la commune de Russin et la commune de Tchaourou en République du Bénin nous est parvenue. M. Hutin a été approché par M. Eloi Laourou, ambassadeur, représentant permanent, adjoint de la Commune de Tchaourou lors de la fête des vendanges 2013. Sa demande a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales par la mise en place des activités génératrices de revenus, organisées en coopératives relatives à la santé, à l'éducation, à la production agricole, etc.

Sa superficie est de 7'256m² pour 106'000 habitants.

L'idée serait d'aller sur place et de voir les réels besoins. M. Hutin a prévu un voyage au Bénin en novembre prochain.

Si des personnes du conseil municipal souhaitent l'accompagner elles sont les bienvenues. M. Hutin attire expressément l'attention de l'assemblée que les frais de déplacement sont à charge de chaque participant.

M. Hutin souhaite obtenir l'avis général des conseillers municipaux.

La discussion est ouverte :

M. Favre demande quels sont les projets à soutenir et quel est son investissement ?

M. Hutin lui répond que les projets sont :

- Le développement de la culture d'une plante indigène de laquelle on tire une huile destinée à l'aéronautique ;
- Régler des problèmes concernant le traitement des déchets,
- Acquisition de matériel scolaire
- Aménagement de laboratoire ou bibliothèque, etc

Il rajoute que nos deux communes présentent plusieurs points de similitude entre autre l'agriculture, etc

M. Favre dit son intérêt, il demande toutefois de savoir quels seraient les engagements de la commune.

M. Hutin pense qu'il faut prendre le problème à l'envers et décider quelle somme on souhaite inscrire au prochain budget. Après discussion, une somme estimée entre Fr 10'000.—et Fr 20'000.— semble raisonnable.

M. Delesderrier se propose de suspendre le sujet et de laisser la décision au prochain conseil élu au printemps 2015.

M. Hutin indique que c'est le conseil actuel qui doit prendre la décision car le budget 2015 est élaboré cet automne.

M. Favre indique que le compte aide humanitaire n'a pas été utilisé ces dernières années, il précise que nous ne sommes pas sur l'émotion d'une catastrophe, que nous pouvons prendre une décision calmement et qu'il est bon de pouvoir distribuer quand on est privilégié.

M. Hutin s'informerait auprès des services de l'Etat afin de connaître les interlocuteurs qui pourraient nous aider dans notre projet.

M. Membrez témoigne de son expérience à Palexpo, qui lors d'exposition récolte des vieux livres et sont destinés aux pays qui en ont besoin.

Le conseil municipal est d'accord d'entrer en matière et reprendra le sujet au prochain conseil.

7. OFFRE D'ACHAT DU SYSTÈME TELEPHONIQUE - DELIBERATION

M. Hutin indique que le système téléphonique de type Ascotel BCS16 14, dont la mairie dispose actuellement, rencontre de plus en plus fréquemment des problèmes de fonctionnement (transfert de communication tant interne qu'externe, etc.).

Swisscom nous a informé que nos contrats arrivaient à échéance et que ceux-ci ne pouvaient être renouvelés car certaines pièces de rechange ne sont plus disponibles. Donc, en cas de dérangement de notre système de communication, aucun délai d'intervention n'est garanti et les frais y relatifs seraient entièrement à notre charge.

Une offre comportant le même nombre de téléphone avec commande de la porte d'entrée, répondeur, etc., a été demandée à l'entreprise Alpiq. M. Hutin indique qu'il est plus approprié d'acheter le matériel car la location devient très vite onéreuse.

L'offre ayant été discutée, et aucune remarque n'étant soulevée, M. Hutin lit la délibération pour permettre l'acquisition du système téléphonique pour la mairie.

Les termes de la proposition de délibération expliqués, elle est acceptée comme suit :

Objet : Délibération pour l'achat d'un système téléphonique pour la Mairie

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

D E C I D E PAR 7 VOIX POUR

1. D'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2014 de Fr 10'000.— destiné à l'acquisition d'un système téléphonique pour la Mairie ;
2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 2014 (rubrique 0500.311) ;
3. De compenser ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charge ou par des plus-values escomptées au revenu, voire par la fortune nette.

8. DIVERS

Jeunes sapeurs pompiers

Les Etats-majors des deux compagnies de sapeurs-pompiers du Mandement, sont venus nous donner une présentation en séance intercommunale le 8 mai 2014, pour la création d'une école de jeunes sapeurs pompiers prévue en 2015.

Elle s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM, sont d'abord tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction de sapeur-pompier, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers-secours et de la défense incendie.

Les jeunes sapeurs reçoivent les bases théoriques et pratiques qui leur permettent de prendre conscience des risques liés aux incendies, de se familiariser avec les compétences et les techniques mises en œuvre dans les compagnies de sapeurs-pompiers volontaires, et de développer l'esprit d'entraide et de solidarité indispensable au bon déroulement des interventions.

Aucune connaissance théorique ou aptitude physique n'est requise. Il suffit d'être disposé-e à se voir transmettre la passion qui anime nos moniteurs.

Encadrement

Les cours sont donnés par des sapeurs-pompiers, actifs ou retraités des compagnies de sapeurs-pompiers de la région.

Les jeunes sapeurs peuvent être invités à participer à des concours (joutes), à des démonstrations et à toutes manifestations en lien direct avec leur formation, ou pour représenter l'association.

Matériel, équipement

L'association prêterait aux jeunes sapeurs :

- Pantalon
- Casque
- Veste feu
- Bottes

Le capitaine Reynald Hayoz de Satigny, qui assistait à la séance du 8 mai 2014, nous a indiqué qu'il y a actuellement suffisamment de jeunes intéressés pour créer cette école.

L'association des JSPM souhaiterait acquérir un équipement minimum. Une somme de départ de Fr 30'000.— est sollicitée, soit Fr 10'000.-- par commune (Satigny, Dardagny et Russin). Cette somme sera proposée au budget en 2015.

M. Favre indique que de telles associations existent déjà dans plusieurs communes. Ces dernières, mixtes, permettent aux jeunes de mettre le pied à l'étrier. En général, on peut constater que les jeunes qui s'inscrivent sont motivés.

Cette demande a séduit les trois communes qui désirent soutenir ce projet.

Nouvelle décoration de la Fête des vendanges.

La Fête des vendanges apportera une nouvelle touche à la décoration dans le village avec des éclairages (cascades de lumière), portail à l'entrée du village, décoration au sol. Le devis que la Fête des vendanges nous a soumis est de Fr 20'080.45 ; lors de l'élaboration du budget 2014, un montant de Fr 20'000.— avait été budgété.

Après discussion, les conseillers municipaux soutiennent et valident cette subvention pour la Fête des vendanges en faisant abstraction du concept proposé et du côté esthétique de cette proposition.

Fusion – analyse de rapprochement entre Dardagny et Russin.

En 2004, l'IDEHAP (Institut de hautes études en administration publique) a fait une analyse d'un possible rapprochement entre Russin, Dardagny et Satigny. Ce dossier est resté dans les tiroirs.

Aujourd'hui, dix ans après, il serait intéressant de se poser la même question entre un rapprochement de Russin et Dardagny. Le sujet a été soulevé en séance intermairie avec Dardagny. L'idée de base serait de savoir ce que pensent les habitants de nos communes d'un tel rapprochement.

Mme Rossi demande si nos deux communes n'en deviendraient qu'une, avec une seule mairie ? La réponse est affirmative, les prestations à la population de nos deux communes sont suffisamment similaires, nous avons déjà un regroupement scolaire, la fusion des pompiers, une politique identique, etc.

M. Membrez demande ce qu'en pense Dardagny, quel est l'objectif et pourquoi pas une fusion avec Satigny ? M. Hutin lui est répondu qu'actuellement l'exécutif de Dardagny n'est pas très favorable, nous sommes plus dans l'émotionnel que dans le rationnel, pourtant, il est de notre rôle de Conseillers-municipaux-les de se poser cette question, car, ne serait-ce qu'au sein du corps électoral, il devient de plus en plus difficile de trouver des personnes intéressées par la fonction. Il y a également un aspect de stabiliser nos finances non négligeable. Quant à Satigny, c'est une commune qui est devenue très grande, il y a plus de points communs entre Dardagny et Russin.

L'Etat encourage et favorise les fusions de communes, notamment en mettant en place des mesures d'incitation financière. Il est clair qu'aucune fusion ne peut intervenir sans un large soutien de la population.

Après discussion, il est décidé de prendre contact avec Dardagny afin d'organiser une rencontre entre les conseils municipaux de Russin et Dardagny afin d'aborder ce projet.

Fontaine du chemin de la Croix-de-Plomb

Les travaux de restauration du bassin de la fontaine sis au chemin-de-la-Croix-de-Plomb, charpente et sanitaires seront entrepris après la fête des vendanges.

Route du Mandement

La direction générale du génie civil va procéder à l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la route du Mandement, entre le lieu-dit « La Boverie » et la route de Maison-Rouge, située sur la commune de Satigny. Un giratoire sera également réalisé au carrefour des routes, de Maison-Rouge, du Mandement et de Charny. Les travaux débuteront le 23 juin 2014 et dureront environ six mois.

Ecole

Sont prévus dans le regroupement scolaire Dardagny la Plaine Russin pour la rentrée d'août 2014 : 159 élèves

Mme Douchka Deshusses, enseignante à l'école de Russin prendra une année sabbatique à partir de la rentrée 2014. Elle sera remplacée par Mme Charlotte Slettenhaar.

Les enseignantes n'auront plus le droit de véhiculer leurs élèves, comme cela se faisait de temps à autre, un service de bus sera mis en place par le DIP.

Votations

La Chancellerie d'Etat a fait parvenir un courrier d'excuse dû au retard du relevé des urnes (votation populaire du 18 mai 2014) à M. Membrez.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30